

*FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ JAGELLONE  
DE CRACOVIE*

Le Prof. Stefan Grzybowski a assisté, en tant que président de la section pour la protection des arts appliqués, au Congrès International du Droit Comparé qui s'est tenu au mois de Juillet 1962 à Hambourg. En plus, des conférences préparées par le personnel scientifique de la Faculté ont été envoyées à ce Congrès, traitant des sujets suivants : l'organisation des grandes agglomérations urbaines, par le prof. Brzeziński; la loi et la coutume en Pologne du X<sup>ème</sup> jusqu' à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, par le Prof. K. Grzybowski; la protection des arts appliqués dans l'industrie, par le prof. St. Grzybowski; le droit international privé, par le prof, agrégé Sośniak, et la coopération internationale dans la procédure civile par le prof, agrégé Wlodyka.

Le Prof, agrégé Stanisław Nahlik a pris part au XIV<sup>ème</sup> Congrès de Droit International à Doubrownik entre le 27 mai et le 3 juin 1962 où il a participé à la discussion concernant les perspectives de développement du droit international.

Enfin le Prof. Marian Cieślak s'est rendu à Bruxelles pour y prendre part au XV<sup>ème</sup> Congrès de la Société Jean Bodin du 3 au 9 juin, où il a fait une conférence sur la participation des citoyens aux organes sur l'administrations de la justice dans les pays socialistes.

*S. Ritterman*